

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate
DÉBUT DES COLLECTES PRINTANIÈRES DES RÉSIDUS VERTS

VAL-D'OR, LE 20 AVRIL 2020. – C'est aujourd'hui que débute la collecte spéciale des résidus verts du printemps. La collecte se déroulera comme à l'habitude selon les dates indiquées au calendrier de la collecte des matières résiduelles 2020, soit entre le 20 avril et le 15 mai. Seuls les sacs en papier brun sont acceptés, puisqu'ils sont compostables. La collecte des encombrants est aussi maintenue selon les dates annoncées, soit du 25 mai au 19 juin prochain. Quant à la distribution de compost fabriqué à partir des résidus verts, dans les circonstances entourant la COVID-19, la MRCVO doit malheureusement la reporter à 2021.

Collecte des résidus verts

Dès que la neige se retire, plusieurs en profitent pour nettoyer leur terrain. Plutôt que d'envoyer les résidus verts ainsi accumulés à l'enfouissement, les citoyens sont invités à participer à la collecte spéciale du printemps pour que ceux-ci soient compostés.

Il s'agit donc d'une occasion à saisir pour se départir écologiquement des feuilles mortes, de petites branches, de rognures de gazon, de résidus de déchaumage de pelouse ou de résidus de jardin, en les déposant en bordure de rue dans des sacs en papier brun la veille de votre jour habituel de collecte selon l'horaire suivant :

Zone A	• Malartic • Rivière-Héva • Val-d'Or: secteur urbain	• 27 avril au 1^{er} mai 2020 • 11 au 15 mai 2020
Zone B	• Belcourt • Senneterre-paroisse • Senneterre-ville • Val-d'Or: ○ secteur Dubuisson ○ secteur Louvicourt ○ secteur Sullivan ○ secteur Val-Senneville ○ secteur Vassan	• 20 au 24 avril 2020 • 4 au 8 mai 2020

Récupération dans les écocentres

À partir du jeudi 23 avril, un conteneur à résidus verts sera également accessible dans chacun des trois écocentres de la MRCVO. Les citoyens peuvent y apporter leurs résidus verts gratuitement, dans des sacs en papier brun ou en vrac, pour que ceux-ci soient compostés. Rappelons que les écocentres sont désormais réouverts partiellement, du jeudi au dimanche, de 9 h à 16 h à Malartic et Senneterre et de 8 h à 16 h à Val-d'Or.

42, PLACE HAMMOND, VAL-D'OR (QUÉBEC) J9P 3A9
 TÉL. : 819-825-7733 > TÉLÉC. : 819-825-4137

Distribution gratuite de compost

Ces dernières années, la MRCVO remettait gratuitement aux citoyens le produit fini du compostage des résidus verts amassés afin de reconnaître leurs efforts de réduction des déchets. La distribution a habituellement lieu aux deux ans, le temps de produire une quantité de compost mature suffisante, mais celle prévue au printemps 2019 avait été reportée en raison de conditions climatiques rendant le compost trop humide. La situation liée à la COVID-19 exige de reporter à nouveau à une prochaine année.

Collecte des encombrants

La population est invitée à consulter le calendrier de la collecte des matières résiduelles ou le site Web de la MRCVO pour connaître les dates selon les secteurs. Les citoyens qui désirent participer pourront déposer leurs encombrants en bordure de rue la veille de leur jour de collecte habituel.

Les encombrants doivent être disposés en deux amas distincts, étant recueillis par deux camions différents : un amas d'encombrants métalliques (électroménagers et objets divers en métal) et de pneus et un amas formé des autres encombrants (meubles, matelas, bois, etc.). À noter que les appareils réfrigérants et les résidus domestiques dangereux (RDD), comme la peinture, ne sont pas acceptés et que les branches doivent être ficelées en paquets d'une longueur maximale de 2 mètres.

Tous les encombrants doivent pouvoir être manipulés par deux personnes au maximum. En zone de villégiature, où la collecte porte-à-porte n'est pas disponible, les encombrants devront être exceptionnellement déposés à côté des conteneurs habituels, sans en bloquer l'accès.

– 30 –

Source : Lydia Lévesque
Agente de communication
MRC de La Vallée-de-l'Or
819 825-7733, poste 262
lydialevesque@mrcvo.qc.ca

